

Bure, le 04 avril 2014

CENTRE DE MEUSE/Haute-MARNE
Service communication
Route départementale 960
B.P. 9
55290 Bure
Tél. 03 29 75 53 73

CLIS
Monsieur Jean-Louis CANOVA
Quartier des entrepreneurs
18 Avenue Gambetta
55000 BAR LE DUC

Affaire suivie par : Martine HURAUT

N/réf : CMHM/CO/14-0088

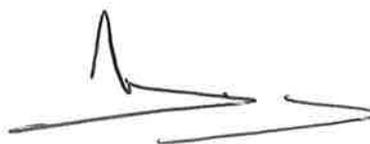
Objet : Réponses aux questions de Monsieur GUERITTE

Monsieur le Président,

Comme suite à votre courrier du 21 janvier dernier, je vous prie de bien vouloir trouver, en annexe de la présente, les réponses de l'Andra aux questions de Monsieur GUERITTE.

Vous en souhaitant bonne réception et restant à votre disposition pour tout complément d'information,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.



Jean Paul Baillet
Directeur général adjoint
et Directeur du Centre Meuse/Haute-Marne

1. De quel dossier est extraite cette carte ?

Cette carte a été réalisée par l'Andra dans le cadre des réponses au débat public. Les données sont issues des Agences Régionales de Santé de Haute-Marne et de Meuse, complétées avec les informations de la banque des données du sous-sol du Bureau de Recherche Géologique et Minière (BRGM).

2. Sur cette carte ne figurent aucun des captages d'eau potable situés au Nord-Est dans la vallée de l'Ornain et autres lieux, pourquoi ?

La carte présente les captages pour l'Alimentation en Eau Potable (AEP) situés dans une zone de 10 km autour du Centre Meuse/Haute-Marne (CMHM). Les points d'eau destinés à l'AEP situés au Nord-Est dans la vallée de l'Ornain ou dans d'autres lieux se situent en dehors de ce périmètre.

3. Certains de ces forages ou sources ne risquent-ils pas d'être perturbés par le creusement de la descenderie CIGEO ?

Les captages situés à proximité de la descenderie et des puits sont peu profonds. L'Andra étudie la mise en place d'un dispositif d'étanchéité des puits et des descenderies à ce niveau pour minimiser la perturbation induite par ces ouvrages sur l'aquifère, comme c'est le cas actuellement au laboratoire souterrain.

4. Comment imaginer que l'on puisse continuer à boire l'eau de la ZIRA, pendant le premier siècle de l'enfouissement, et après ?

Conformément aux exigences réglementaires, l'Andra établira un plan de surveillance pour Cigéo, comme elle le fait déjà pour ses centres de surface, comportant un dispositif complet de mesures et de prélèvement dans l'environnement afin de contrôler l'impact de ses activités. Grâce aux mesures qui permettent de détecter des niveaux extrêmement faibles de radioactivité, il permettra notamment de vérifier le très faible impact de Cigéo sur l'environnement et l'absence de contamination des nappes phréatiques.

Le stockage permet de garantir le confinement de la radioactivité sur de très longues échelles de temps. Seuls quelques radionucléides mobiles et dont la durée de vie est longue pourront migrer jusqu'aux limites de la couche d'argile qu'ils atteindront après plusieurs dizaines de milliers d'années, puis potentiellement atteindre en quantités extrêmement faibles ensuite la surface et les nappes phréatiques, après plus de 100 000 ans. Leur impact radiologique serait alors plusieurs dizaines de fois inférieur à la radioactivité naturelle (qui est de 2,4 mSv par an en moyenne en France).

Dans une démarche prudente, l'Andra suppose dans son évaluation d'impact sur l'homme et l'environnement à long terme que les eaux de ces nappes phréatiques pourraient être captées par forage et utilisées pour des usages du type de ceux qui peuvent être utilisés aujourd'hui (jardin, boisson, abreuvement des animaux). Les études montrent que, même dans ce cas, l'impact du stockage reste inférieur aux normes réglementaires imposées par l'ASN et ne présente pas de risque pour la santé.

● Formation hydrogéologique captée
 ● Barois entre Ornain et Mame
 ● Argiles du Kimmeridgien de Bar le Duc
 ● Calcaires Oxfordien des cotes de Meuse

